



DAEC

Départs compensés par des embauches !

Au CSE de juin, les élus **CFE-CGC** se sont prononcés favorablement au bilan du dispositif DAEC. Nous justifions notre positionnement par une déclaration lue en séance.

Lors du dernier D.A.E.C., nous avons assisté à une vague de départs sans précédent : congés mobilités, congés seniors, incitations ciblées... Résultat ? Des services fragilisés, des compétences perdues, et des salariés en souffrance.

Ces réductions successives laissent des traces profondes. Les salariés restants doivent faire face à une pression croissante, avec moins de moyens et des objectifs inchangés.



Pour la CFE-CGC : il est urgent d'agir autrement.

Plutôt que de subir, utilisons les outils à notre disposition ! L'accord G.E.P.P. doit devenir un levier stratégique, pas une formalité administrative. Il est temps de penser employabilité, transformation des compétences, et avenir industriel.

La transition énergétique ne peut réussir sans anticipation. Les départs mal calibrés ont vidé des sites clés de leurs ressources. Les salariés sont inquiets, les perspectives floues, les embauches trop rares.

Nous saluons les 519 embauches ciblées. C'est un début. Mais il faut aller plus loin : revaloriser toutes les catégories socio-professionnelles, notamment les Techniciens et Cadres, et rééquilibrer les charges de travail.

La **CFE-CGC** demande :

- Une vision claire et partagée de l'avenir des sites.
- Une vraie politique de compétences.
- Des embauches.
- La revalorisation du travail de tous les salariés.

Oui, certains salariés trouvent dans le D.A.E.C. une opportunité de reconversion ou de départ anticipé.

C'est pourquoi, la **CFE-CGC** donne un avis favorable sur la mise en œuvre de ce dispositif, en espérant que les récentes embauches ne soient que le début d'une longue histoire...